

## Électricité: pour le libre choix des consommateurs

Les partisans du libre choix du fournisseur d'électricité peuvent respirer: le Conseil fédéral a réaffirmé, fin septembre, son souhait d'ouvrir totalement le marché de l'électricité. Si tout va bien, tous les consommateurs pourront choisir librement leur fournisseur d'électricité. Cette mesure promise voici des années est nécessaire pour mettre en œuvre la stratégie énergétique 2050. Elle représente aussi une opportunité pour les nouvelles énergies renouvelables.

Ce fut un grand soulagement lorsque le Conseil fédéral a communiqué, vendredi 27 septembre, qu'il entendait toujours ouvrir le marché électrique. Ainsi, les PME et les ménages pourront choisir librement leur fournisseur d'électricité. Cela devrait aller de soi dans un monde libéral, à plus forte raison pour un bien uniforme, aux usages multiples. Toutefois, l'électricité est produite de diverses manières et tous les fournisseurs ne se valent pas. Aussi est-il important que le client puisse décider quel courant auprès de quel fournisseur il souhaite utiliser.

### **OUVRIR LE MARCHÉ INDÉPENDAMMENT DE L'ACCORD SUR L'ÉLECTRICITÉ AVEC L'UE**

Il est important que le Conseil fédéral vise l'ouverture de ce marché indépendamment de la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE. La priorité est de permettre le libre choix du fournisseur, quelle que soit la forme que prendra nos relations avec nos voisins dans ce domaine. Grâce à l'ouverture du marché de l'électricité, les clients pourront choisir le genre du courant qu'ils souhaitent. Cela ouvre de nouvelles perspectives pour les énergies photovoltaïques, éoliennes et hydrauliques produites en Suisse. Sous l'effet de la concurrence, l'offre gagnera aussi en attractivité.

### **LE CONSEIL FÉDÉRAL NE TIENT PAS PAROLE**

Le Conseil fédéral tient enfin une promesse faite en 2002 et en trahit une autre en lien avec les subventions. Contrairement à ses promesses dans le cadre de la votation sur la stratégie énergétique 2050, il prévoit de maintenir le supplément sur le réseau et de développer un peu plus les subventions. Ce faisant, il sape la décision du Parlement et contredit les déclarations qu'il a faites en vue de la votation. Ce n'est pas admissible, d'autant moins que les subventions créent un

lobby durable et que les aides deviennent difficiles voire impossibles à supprimer. Le Conseil fédéral prévoit de supprimer lui-même et rapidement la clause «sunset» et balayer ainsi ses promesses. On peut tout de même se réjouir du fait que les aides se rapprocheront de la réalité du marché – ce qu'il aurait fallu faire dès le début.